

GAZETTE DES CAMPAGNES

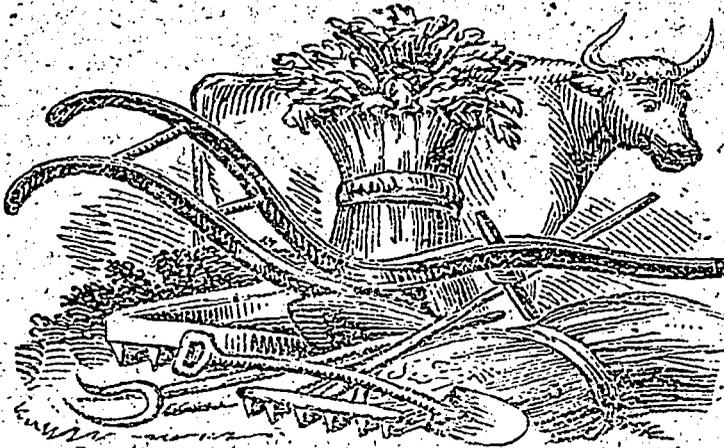
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable à l'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : De la récolte des foins.—Récolte des foins de regains.

Revue de la Semaine : Vingt-cinquième anniversaire de l'épiscopat de Sa Grâce Mgr. Taché, archevêque de St. Boniface de Manitoba.—Extraits de discours-éloge du Révd. P. Autoine, O. M. F.—Présentation de nombreuses adresses.—Réponse de l'Archevêque.

Sujets divers : Union agricole nationale.—Un honneur pour la classe agricole : M. A. C. P. R. Landry député pour le comté de Montmagny.—Achats d'arbres fruitiers.—Abreuvoir pour les animaux.

Petite chronique : Les moissons pour les provinces de Québec et d'Ontario.—Le repatriement.—Les Canadiens des Etats-Unis à Manitoba.—Notre retard dans la publication de la Gazette des Campagnes.

Recettes : Empêcher les poêles de rouiller.—Papier à l'épreuve de l'eau.

CAUSERIE AGRICOLE

DE LA RÉCOLTE DES FOINS.

Le moment le plus favorable pour cette récolte n'est pas toujours, ainsi qu'on pourrait le croire, celui de la maturité de toutes les plantes d'une prairie. Toutes ne sont pas également précoces ; et si l'on attendait, pour la faucher, que les herbes les plus tardives fussent parfaitement mûres, il en résulterait appauvrissement du sol, détérioration dans la qualité du fourrage, et diminution dans la quantité de la récolte : *appauvrissement du sol* à cause de la fructification complète des plantes précoces qui lui occasionne une grande consommation des sucs nutritifs ; *détérioration* dans la qualité du fourrage, parce que la maturation de la graine

ne peut s'opérer que par l'altération plus ou moins considérable des tiges, des feuilles, etc., et qu'alors elles se trouvent privées de leur mucilage, qui en constitue la partie nourrissante ainsi que le parfum ; et *diminution* dans sa quantité, car les tiges des arbres étant appauvries par la fructification et privées de leurs feuilles, ne fournissent pas autant de foin que lorsqu'elles ont été fauchées un peu avant la maturité des graines, comme il convient de la faire.

D'ailleurs on ne récolte pas les prairies uniquement pour avoir de la graine, mais spécialement pour en obtenir du fourrage sec de la meilleure qualité possible, et l'expérience apprend que les prés fauchés aussitôt que la floraison y est pleinement établie, et immédiatement avant la maturité de la majorité des graines des différentes plantes, remplissent ce but essentiel, et donnent encore des regains plus abondants que lorsque l'on a attendu que les grains fussent parfaitement mûres.

C'est par ce motif qu'on fauche les différentes espèces de prairies artificielles aussitôt qu'elle sont généralement en fleurs, et c'est seulement à leur dernière coupe que l'on en réserve une portion qu'on laisse venir à grain, sans autre inconvénient que celui d'y répandre des engrais pour réparer la perte des sucs nutritifs que leur fructification a fait éprouver au sol.

Nous admettrons donc que l'époque la plus avantageuse pour couper un fourrage quelconque, et conséquemment pour faucher les prairies naturelles, est celle où la masse des plantes est en pleine fleur, ou plutôt lorsque les plantes les plus tardives commencent à entrer en fleur.

Souvent un préjugé très-préjudiciable empêche de saisir cette époque favorable dans les lieux où les prairies sont couronnées par des colonnes ensemenées en blé.

On prétend que si l'on fauchait les prairies avant la fin de la fleur des blés, cette opération occasionnerait la rouille ; en sorte que, quel que soit l'état de maturité des herbes,

Revd M^r F. Bourgeault
Propriétaire